

Rapport annuel

Année financière 1974-1975

Publié avec l'autorisation de l'hon. Judd Buchanan, C.P., député, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien

(c) Information Canada, Ottawa, 1975

N° de catalogue R1-1975

Publication AINC N° QS-3150-000-BB-A1

Graphistes : Design Collaborative

Table des matières

Introduction générale

Programme de Parcs Canada

Introduction

Les nouveaux parcs

Réalisations importantes

Participation du public

Bilinguisme

Régionalisation

Adaptation sociale

Interprétation

Satisfaction des besoins spéciaux

Planification pour l'avenir

Programme des affaires indiennes et esquimaudes

Introduction Éducation

Affaires communautaires

Services de police

Logement

Occasions d'emploi

Progrès économique

Revendications autochtones

Programme des affaires du Nord

Introduction

Progrès social

Aide aux travaux d'infrastructure Évolution constitutionnelle et politique

Progrès économique

Protection de l'environnement

Planification pour l'avenir

Programme de l'administration

Bureaux régionaux

Introduction générale

Au cours de l'année financière 1974 - 1975, de nombreux changements importants sont survenus au sein du ministère des Affaires indiennes et du Nord, tant au niveau de l'administration des programmes et de la mise en oeuvre de sa politique qu'au niveau des cadres supérieurs. Il convient de mentionner surtout qu'un nouveau ministre, M. Judd Buchanan, remplaçait M. Jean Chrétien, le 8 août 1974 et que, le 20 décembre de la même année, M. Arthur Kroeger devenait sous-ministre à la place de M. Basil Robinson.

Les trois programmes, soit les Affaires indiennes et esquimaudes, les Affaires du Nord et Parcs Canada, ont mis l'accent sur d'autres aspects, sans pour autant modifier l'orientation fondamentale ni les grands objectifs du Ministère. En substance, ces objectifs sont les suivants : 1) appuyer et aider les autochtones du Canada dans la réalisation de leurs aspirations culturelles, économiques et sociales; 2) faire progresser le développement social, économique et politique du Nord et 3) préserver, dans les parcs nationaux et les parcs et lieux historiques nationaux, le patrimoine naturel et humain du Canada.

Le présent rapport annuel fait état des événements, des décisions et des dépenses qui ont marqué l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 1975. Certaines tendances actuelles, qui sont mentionnées pour recréer le contexte, ont influencé les travaux du Ministère.

Ainsi, par exemple, au sein des trois principaux programmes, un effort soutenu et dynamique a été déployé afin de susciter la participation des personnes touchées de plus près par tout ce que le Ministère accomplit ou n'accomplit pas, soit les autochtones, les Septentrionaux, les résidants à l'intérieur ou à proximité des parcs existants ou projetés, les usagers des parcs et tous les protecteurs de l'environnement. A cet effet, le Ministère a été obligé de créer de nouveaux mécanismes de communication avec ces groupes. Les cadres supérieurs du Ministère ont consacré à diverses formes de consultation une partie toujours plus importante de leur temps. Partant, le Ministère rectifie constamment ses orientations et ses programmes de façon à mieux répondre aux besoins réels et exprimés de la population.

Une autre tendance à mentionner est la poursuite de la décentralisation des activités du Ministère. Le fonctionnement quotidien des programmes a été de plus en plus confié aux dirigeants autochtones, aux administrations territoriales et aux directeurs régionaux du Ministère. Mentionnons, par exemple, qu'une somme d'environ \$100 millions est maintenant administrée directement par des conseils de bande dans tout le Canada.

Le Programme des Affaires indiennes et esquimaudes a trois préoccupations principales : assurer la prestation continue d'une importante gamme de services aux autochtones; réviser entièrement la Loi sur les Indiens, en collaboration étroite

avec les autochtones; et appuyer les groupes autochtones qui sont engagés dans des revendications foncières et d'autres revendications connexes.

Une vague d'espoir soulève actuellement les populations autochtones et plus particulièrement les jeunes. Cette situation et la frustration grandissante engendrée par de vieux griefs expliquent sans doute, dans une certaine mesure, l'occupation temporaire d'un parc dans le sud de l'Ontario et la "marche sur le Parlement", événements qui ont eu lieu au cours de cette année. Par contre, la majorité des chefs indiens préfèrent la conciliation à l'affrontement pour promouvoir le progrès socio-économique de leur peuple. Le gouvernement a répondu en créant le comité mixte de la Fraternité des Indiens du Canada et du Cabinet, chargé de traiter, à un niveau supérieur, des principales questions de politique se rapportant aux affaires indiennes.

Le Programme des Affaires du Nord encourage l'évolution des administrations territoriales et la croissance économique du Nord et s'occupe également des revendications des autochtones. Avec l'aide du Ministère, Inuit Tapirisat travaille, en ce moment, dans les Territoires du Nord-Ouest, à l'élaboration d'une revendication foncière globale, fondée sur l'occupation traditionnelle des terres. Parallèlement, le Ministère prévoit la présentation, en temps et lieu, d'une revendication de la part des Indiens du Mackenzie.

Selon le gouvernement fédéral, il est possible, voire souhaitable, d'exploiter rationnellement en termes d'environnement les ressources du Nord pendant que les revendications foncières sont en voie de règlement. A cet égard, le juge Berger, de la Cour suprême de la Colombie-Britannique, a entrepris, le 3 mars 1974, une enquête publique auprès des résidents de la vallée du Mackenzie afin de connaître les conséquences régionales de la construction d'un oléoduc dans cette vallée. Son rapport suggérera au Ministre les termes et les conditions de tout droit de passage qui pourrait être accordé pour la construction de l'oléoduc.

La ligne de conduite fondamentale, énoncée pour le Nord en 1972, vise, d'une part, à atteindre un équilibre raisonnable entre la nécessité primordiale du progrès social et, d'autre part, la promotion de l'exploitation des ressources et la protection du milieu. Le Ministère poursuit ses efforts en vue de diversifier l'économie du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest et de faire participer les autochtones du Nord à ce processus de développement, grâce à la création d'emplois et à l'aide accordée aux petites entreprises.

Ces dernières années, Parcs Canada a fait des progrès considérables en vue de réaliser son objectif principal qui est de mettre sur pied un réseau de parcs nationaux présentant des exemples remarquables de chaque région naturelle du Canada. Bien que cet objectif soit resté inchangé - des négociations ayant eu lieu au cours de l'année pour créer le

nouveau parc national des Prairies - Parcs Canada a concentré ses efforts sur la modernisation des services aux visiteurs, sur l'administration des ressources naturelles dans les anciens parcs et dans les parcs en voie d'aménagement, et sur une meilleure intégration des parcs aux projets d'aménagement des régions environnantes.

Dans sa déclaration du 13 mars 1975 au Comité permanent des Affaires indiennes et du Nord canadien, le Ministre affirmait : "Je préférerais voir nos programmes faire partie intégrante de la vie des collectivités plutôt que de les voir s'ériger en des sortes de monuments pour la postérité."

En conséquence, Parcs Canada propose aux provinces l'aménagement conjoint des terres historiques et des canaux, conformément aux Accords concernant la récréation et la conservation (ARC). Ce programme présente de nouvelles occasions de travailler ensemble en vue de reconstituer les itinéraires suivis par les grands voyageurs qui ont marqué notre histoire, de réunir les parcs naturels et historiques, d'offrir une variété de services récréatifs et d'interpréter l'évolution de l'homme et de la nature.

Résumé financier

État comparatif des dépenses et des recettes (en millions de dollars) pour les années financières se terminant les 31 mars 1974 et 1975

Compte budgétaire	1973 - 1974	1974 - 1975	Augmentation (ou diminution)
Fonctionnement
Administration	14.1	17.9	3.8
Affaires indiennes et esquimaudes	265.4	312.0	46.6
Mise en valeur du Nord	117.9	129.9	12.0
Parcs Canada	54.4	61.6	7.2
...	451.8	521.4	69.6
Immobilisations
Affaires indiennes et esquimaudes	71.1	81.0	9.9
Mise en valeur du Nord	36.2	32.2	(4.0)
Parcs Canada	43.0	45.5	2.5
...	150.3	158.7	8.4
Dépenses budgétaires totales	602.1	680.1	78.0
Recettes*
Affaires indiennes et esquimaudes	0.3	0.4	0.1
Mise en valeur du Nord	0.0	0.0	0.0
Parcs Canada	7.2	7.5	0.3
Dépenses budgétaires totales	7.5	7.9	0.4
Dépenses budgétaires nettes	594.6	672.2	77.6
Compte non-budgétaire
Prêts, investissements, avances, etc.
Affaires indiennes et esquimaudes	7.6	19.5	11.9
Mise en valeur du Nord	31.9	58.9	27.0
Dépenses non budgétaires totales	39.5	78.4	38.9
Dépenses totales (brutes)	641.6	758.5	116.9

[*Les chiffres ne comprennent que les recettes faisant l'objet d'un crédit.]

Programme de Parcs Canada

Programme des affaires indiennes et esquimaudes

Grâce à leur initiative, les autochtones ont su développer leur dextérité traditionnelle et l'adapter à une variété de commerces profitables.

This image cannot be displayed
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette
image en raison du droit d'auteur.

Programme des affaires indiennes et esquimaudes

Introduction

Au 31 décembre 1974, le nombre d'Indiens inscrits au Canada se chiffrait à 276,436, soit une augmentation nette de 5,942 par rapport à l'année civile précédente. Le Programme des affaires indiennes et esquimaudes existe pour servir ces gens ainsi qu'environ 4,513 Inuit, dont la majorité vivent au Nouveau-Québec.

La révision de la Loi sur les Indiens, avec toutes ses conséquences sur les relations futures entre la population indienne et la société canadienne est une question politique d'une grande importance à laquelle le gouvernement fédéral se trouve confronté. Des échanges sur le sujet avec les chefs autochtones se sont poursuivis depuis 1968 - 1969. Dès le début, le gouvernement s'était rendu compte que les autochtones avaient besoin de temps pour s'interroger sur leurs droits, leurs aspirations et leurs responsabilités. Des fonds et d'autres formes d'aide leur ont été fournis à cette fin. Au cours de l'année, la Fraternité des Indiens du Canada a présenté un mémoire sur les modifications de la Loi sur les Indiens et ce document de travail officieux fait actuellement l'objet d'autres études.

Le Programme des affaires indiennes et esquimaudes vise plus à aider la population autochtone à atteindre son autonomie qu'à diriger des programmes. Depuis plusieurs années déjà, le Ministère s'efforce de promouvoir et d'appuyer l'auto-détermination chez les autochtones, à un rythme et d'une manière qui correspondent aux besoins de la population. La consultation avec les dirigeants autochtones est donc un point essentiel du programme. Les études portent sur toute une gamme d'intérêts des autochtones, y compris l'éducation, l'administration locale, l'expansion économique, les affaires communautaires et les revendications des Indiens.

Un comité mixte, formé de ministres du cabinet fédéral et de dirigeants de la Fraternité nationale des Indiens, a été établi au cours de l'année, marquant ainsi une étape importante dans la vie des autochtones. Ce comité, dont la première réunion se tiendra au début de l'année financière 1975 - 1976, permettra d'étudier des problèmes et des questions d'une importance majeure. Le comité mixte relève du Comité de la politique sociale du Cabinet.

Éducation

Dans une déclaration de principe sur l'éducation présentée au gouvernement en 1972, la FIC énonçait deux principes fondamentaux : la responsabilité des parents et l'autorité des localités. Ce programme a été mis à exécution et la plupart des bandes indiennes dirigent maintenant un ou plusieurs programmes d'éducation. Au cours de l'année dernière, le Ministère a entrepris d'élaborer des principes directeurs qui établissent clairement les conditions selon lesquelles les bandes peuvent diriger des programmes d'éducation et d'autres programmes, ainsi que les restrictions budgétaires à appliquer.

En 1974 - 1975, quelque 2,025 Indiens étaient inscrits dans les universités et maisons d'enseignement post-secondaires. Ce nombre représente une forte augmentation par rapport aux 1,267 inscriptions de l'année précédente et surtout par rapport aux 88 inscriptions de l'année financière 1964 - 1965. Tout semble indiquer que le nombre d'inscriptions continuera de s'accroître rapidement pendant plusieurs années avant de se stabiliser. Grâce au Programme d'enseignement universitaire et professionnel, les étudiants qualifiés continuent de recevoir de l'aide en matière de financement et d'orientation.

L'un des buts principaux visés par la Direction est d'augmenter le nombre d'employés indiens au sein du programme d'éducation. Beaucoup d'Indiens sont inscrits aux programmes d'enseignement régulier offerts par les universités ou les collèges de formation des enseignants, ou ils en sont diplômés. De plus, un certain nombre de programmes de formation des enseignants, conçus spécialement pour les Indiens, ont été mis sur pied. Huit universités ou collèges de formation des enseignants offrent des cours du genre qui portent en grande partie sur la culture indienne et permettent l'admission d'étudiants qui ne répondent pas à toutes les exigences d'inscription. Certaines universités, certains centres culturels et éducatifs et d'autres établissements offrent des cours de formation paraprofessionnelle à l'intention des assistants des professeurs, des conseillers sociaux et des enseignants en langues autochtones. Durant les trois dernières années, le nombre des paraprofessionnels engagés dans le cadre des programmes d'éducation est passé de 650 à 1,208. Les inscriptions dans les écoles secondaires accusent présentement une hausse de 8.1 p. cent, ce qui représente 16.6 p. cent du total des inscriptions, par rapport à 7 p. cent seulement en 1960. Le nombre d'enfants indiens inscrits à l'école primaire augmente chaque année d'environ 2.2 p. cent. En 1974 - 1975, des 74,339 élèves de la maternelle et des écoles primaires et secondaires, 37,614 étaient inscrits dans des écoles du Ministère et 36,725 dans des écoles non-fédérales. Ces derniers reçoivent de l'aide des provinces en vertu d'ententes touchant les frais de scolarité.

La Direction tient beaucoup à ce que les programmes d'étude, tant dans les écoles fédérales que non-fédérales, soient particulièrement adaptés aux étudiants indiens. L'accent mis sur de tels programmes s'est accru au point où ils sont maintenant offerts dans 210 écoles fédérales, par rapport à 30 il y a cinq ans. Des programmes analogues sont présentés dans environ 155 écoles provinciales. Le nombre d'écoles fédérales qui dispensent des cours sur les langues autochtones, soit comme cours de langues, ou comme sujet d'étude, est passé de 7 en 1969 - 1970 à 174 en 1974 - 1975. Au cours de l'année, des cours semblables ont été offerts dans 34 écoles provinciales.

Le Programme des centres culturels et éducatifs favorise l'élaboration de programmes qui mettent l'accent sur les langues et les cultures autochtones et visent à être un complément aux services éducatifs actuels. L'ampleur et la complexité de ces programmes varient beaucoup suivant les besoins des collectivités en matière de culture et d'éducation. Le nombre de tels centres fondés par le Ministère est passé de 9 en 1972 - 1973 à 47 en 1974 - 1975. Au cours de l'année, la Direction des services d'éducation s'est chargée de préparer les bandes à faire face à l'expansion économique. Le programme conçu à cette fin a été élaboré par le Poste de recherche en matière de formation de la main-d'oeuvre de Prince-Albert, Saskatchewan. Ce programme met l'accent sur l'établissement d'une administration locale à l'échelle des bandes. L'an dernier, la formation du personnel du Ministère et des membres des bandes a été confiée à un groupe de la Direction des services d'éducation, qui devrait officiellement entrer en fonction durant l'année financière 1975 - 1976.

Affaires communautaires

Administration locale

Tout le long de la dernière année, les conseils d'indiens et d'Inuit ont administré environ \$100 millions en fonds publics et plus de \$16 millions en fonds de bande dans le cadre de divers programmes d'administration locale. L'an dernier, ils n'avaient administré que \$49 millions en fonds publics et moins de \$8 millions en fonds de bande. Les bandes reçoivent des fonds d'immobilisations, de fonctionnement et d'entretien pour des programmes d'organisation communautaire interne, de services sociaux, d'éducation et d'offres d'emploi.

Le contrôle local se développe progressivement et remonte à la période de 1965 - 1969 alors qu'un programme d'aménagement communautaire était mis sur pied dans le but d'aider les autochtones à acquérir la compétence nécessaire pour gérer les affaires locales. À partir de 1969, à la suite d'accords avec le Ministère, ce programme a été graduellement pris en main par les associations indiennes provinciales. De telles ententes existent encore au Manitoba, en Saskatchewan, au

1 Les loisirs dans les pensionnats permettent aux jeunes de développer leurs talents d'athlètes et leur esprit de compétition.

2 Un meilleur programme d'études et des cours de langues autochtones ont suscité une participation plus active des étudiants indiens.

This image cannot be displayed
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette
image en raison du droit d'auteur.

Nouveau-Brunswick, au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et en Ontario.

Depuis 1969, les bandes soucieuses de gérer leurs propres affaires ont généralement pu endosser cette responsabilité par étapes. Le Ministère assure les services de formation, de soutien et de consultation nécessaires et s'efforce de rendre les membres des communautés locales conscients de l'ampleur et des exigences des programmes dont ils ont la charge. En plus des fonds d'immobilisations, de fonctionnement et d'entretien, le Ministère fournit aussi des fonds de financement de base afin de renforcer et de soutenir les rôles de direction et de représentation assumés par les conseils de bande. Les fonds de financement de base sont constitués en fonction de la population de la réserve et servent entre autres à couvrir les frais de fonctionnement des bureaux de la bande, à payer les salaires du personnel de soutien, les services de conseillers professionnels et les émoluments et frais de déplacement du chef et des membres du conseil. Afin d'aider les bandes à assumer les frais d'administration des programmes, des fonds additionnels sont mis à leur disposition pour chaque programme et chaque activité. Il est à noter que certains pouvoirs conférés au Ministère, en vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, des traités conclus avec les Indiens et de la Loi sur les Indiens, ne peuvent être transférés.

Au cours de l'année, les modalités du transfert des responsabilités aux bandes ont été définies et présentées sous forme de directives. Ces directives portent principalement sur la délimitation des champs de responsabilité et expliquent le fonctionnement des programmes et des services. Elles tiennent également compte d'un minimum d'exigences essentielles en matière de comptabilité et de vérification, et du partage des responsabilités entre les bandes et le gouvernement. Elles renferment, en outre, des dispositions pour l'exercice continu des fonctions d'examen et de révision, en collaboration avec les bandes et le personnel ministériel de l'extérieur.

Services de police

En juin 1973, le Cabinet approuvait un programme de recrutement d'agents de police indiens. Ce programme vise à améliorer les services policiers au sein des réserves et est orienté vers la prévention plutôt que vers la répression. Des négociations avec les provinces, qui partageront les coûts du programme avec le gouvernement fédéral, ont été poursuivies au cours de l'année. Des accords ont été conclus avec les provinces de l'île-du-Prince-Édouard et de la Saskatchewan, et des ententes semblables interviendront prochainement avec plusieurs autres provinces. Le 2 octobre 1974, le Ministre, le Solliciteur général et le Procureur général de la province de Saskatchewan annonçaient une nouvelle orientation des services policiers dans les réserves de la Saskatchewan. Les nouveaux services seront composés de policiers indiens et seront intégrés à la Gendarmerie royale du Canada. On a déjà recruté et formé huit policiers dans le cadre de ce programme.

Le Fonds de promotion économique des Indiens contribue à l'épanouissement de la communauté indienne, tel qu'en témoigne ce commerce, le Molson Lake Fishing Lodge.

This image cannot be displayed
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette
image en raison du droit d'auteur.

Logement

L'aide au logement à l'intérieur et à l'extérieur des réserves est assurée par le truchement de programmes destinés aux Indiens inscrits et aux Inuit. Le Programme d'aide au logement à l'intérieur des réserves permet aux autochtones qui occupent un emploi permanent de recevoir, de la Société centrale d'hypothèques et de logement, des prêts dont le Ministère se porte garant. Au cours de la période quinquennale se terminant en 1974, on a construit 1,095 maisons dans le cadre de ce programme, et le Ministre a garanti des prêts pour un montant de 14.9 millions de dollars.

Les Indiens qui vivent dans les réserves et qui ne satisfont pas aux exigences de ce programme peuvent tout de même recevoir de l'aide dans le cadre du Programme d'attribution de subventions au logement. Près de 9,700 nouvelles maisons ont été construites et 4,700 maisons existantes ont ainsi été rénovées au cours des cinq dernières années. Un montant total de 105 millions de dollars a été versé à cette fin.

Les Indiens qui vivent en dehors des réserves, qu'il s'agisse d'individus ou de familles, et qui peuvent démontrer qu'ils occupent un emploi permanent, sont admissibles à un prêt de la Société centrale d'hypothèques et de logement, remboursable et de première hypothèque, et à un prêt du Ministère, rémissible et de deuxième hypothèque. Depuis 1967, quelque 1,508 maisons ont été achetées dans le cadre de ce programme, ce qui représente \$11.5 millions d'emprunts en seconde hypothèque.

La Fraternité des Indiens du Canada a présenté au Ministre, en avril 1974, un projet de politique du logement. Bien qu'on soit généralement d'accord sur les principes fondamentaux et sur la nécessité d'une nouvelle politique en ce domaine, il reste un certain nombre de points au sujet desquels la FIC désire soumettre des propositions. Le programme envisagé par le Ministère prévoit la construction de 20,000 logements et la rénovation de 9,000 autres, ce projet devant être exécuté avec la collaboration de la SCHL, dans une période de cinq ans. Le montant des remboursements serait fixé selon les moyens financiers de chacun, et le Ministère ainsi que la SCHL compléteraient les versements par des subventions mensuelles.

Occasions d'emploi

Le Ministère offre un grand nombre de programmes d'assistance sociale dont plusieurs sont administrés par des conseils de bande. L'aide financière aux nécessiteux et les services aux enfants, aux personnes âgées et aux infirmes sont deux des programmes les plus coûteux. Les demandes de participation à ces programmes viennent, dans la plupart des cas, de personnes en chômage, permanent ou temporaire. C'est pourquoi le Ministère et les dirigeants autochtones accordent une place prépondérante à la création d'emplois.

Au cours de l'année, 189 bandes ont participé au Programme d'occasions d'emploi, ce qui a permis de mettre sur pied 260 projets, dont le coût global a dépassé \$5 millions, et de procurer à près de 2,000 personnes un emploi d'une durée moyenne de trois mois, dans leur propre collectivité. La portée du programme sera vraisemblablement élargie dans les années à venir de façon à procurer des emplois de plus longue durée.

La mise sur pied de services de prévention et de réadaptation est également considérée comme une priorité au Ministère. Ainsi, on a élaboré un programme pour remédier aux abus d'alcool et de drogues dans les prochaines années. Des conseils consultatifs régionaux seront établis dans chaque province et territoire dans le but d'encourager les groupes et les collectivités autochtones à entreprendre les projets de leur choix. Les conseils consultatifs régionaux soumettent ces projets au Conseil consultatif national pour étude et approbation.

Il est prévu qu'un montant de \$15 millions sera affecté aux services de prévention et de réadaptation reliés à l'abus d'alcool et ce, pour une période de trois ans.

Promotion économique

La Direction de la promotion économique a été créée en vue d'améliorer la situation économique des Indiens et des Inuit par l'établissement de diverses entreprises commerciales. La Direction offre une large gamme de services, y compris des services consultatifs et des services d'aide financière.

L'aide financière est fournie à même le fonds de promotion économique indienne, établi en 1970. Les sommes sont utilisées pour : garantir, en partie ou en entier, des prêts que des particuliers ou groupes autochtones peuvent obtenir d'organismes du secteur privé; consentir des prêts ministériels, aux taux d'intérêt courants; accorder des subventions et des contributions pour la mise sur pieds d'entreprises, la planification économique, etc.; fournir des services de spécialistes. Au cours de ses cinq années d'existence, le Fonds de promotion économique indienne a fait 3,769 offres d'aide financière, ce qui représente un montant de \$81.7 millions. Durant l'année financière courante, de l'aide pécuniaire a été accordée dans 1,304 cas, soit pour un montant de \$32.5 millions, ou 40% des fonds qui seront alloués cette année.

Les projets énumérés ci-après témoignent de la diversité de l'aide financière offerte :

- Le Conseil de bande de l'île Walpole a aménagé une ferme de 2,000 acres sur des terres qui avaient été louées précédemment à des fermiers non autochtones. La Société du crédit agricole a participé au financement des installations.
- La bande Mingan a établi, conjointement avec Clouston & Sons Co. Ltd., la firme P. M. Packers Company, qui pré-

1 Les familles indiennes et inuit bénéficient de programmes d'aide à la construction de maisons, sur les réserves et hors de celles-ci.

2 En vue de favoriser l'administration locale, les fonds destinés à l'éducation, aux services sociaux et à la création d'emplois ont été transférés aux bandes indiennes.

3 Le Ministère et la Fraternité nationale des Indiens, multiplient les efforts en vue de solutionner les problèmes de logement sur les réserves.

This image cannot be displayed
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette
image en raison du droit d'auteur.

This image cannot be displayed
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette
image en raison du droit d'auteur.

This image cannot be displayed
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette
image en raison du droit d'auteur.

pare pour la consommation, des crevettes, des crabes et des poissons.

- Le centre commercial régional de Le Pas, dont il a été question dans le Rapport annuel de l'année dernière, ouvrira ses portes tôt au cours de l'année financière 1975 - 1976.
- Durant l'année, les Montagnais de Sept-îles ont procédé à l'aménagement d'un centre commercial, qui comportera quelque 50 magasins et coûtera \$9 millions.

Encore une fois, le Ministère a eu recours au Service administratif canadien outre-mer pour aider les hommes d'affaires autochtones à régler des questions techniques et administratives. La Direction a continué de publier le mensuel "IDÉES", qui décrit les nouvelles entreprises commerciales, et qui est distribué aux collectivités indiennes et inuit pour stimuler le progrès économique.

Au cours de l'année, un montant de \$367,000 a été utilisé pour déterminer les possibilités de progrès économique dans le cadre du programme du Comité de promotion économique des bandes. Les dépenses de ce programme quadriennal s'élèvent à plus de \$1.3 million.

La province de Saskatchewan a approuvé un programme quinquennal de développement agricole, d'un coût de \$29 millions, en vue d'augmenter le rendement des fermes existantes et d'en aménager de nouvelles. La province du Manitoba a approuvé l'établissement d'un programme semblable, qui coûtera \$14 millions.

Les ventes du Service central de commercialisation pour la société des objets d'art et d'artisanat indiens se sont élevées, cette année, à plus d'un million de dollars. Le Ministère cherche à confier aux Indiens la direction et l'administration du Service, ce qui permettrait à la Société de fonctionner d'une façon plus autonome et répondrait davantage aux besoins des artistes et des artisans autochtones. En outre, on a mis sur pied un conseil consultatif sur les orientations et les lignes de conduite, dont les membres sont choisis au sein du Ministère et du comité exécutif de la société.

Revendications autochtones

La politique du gouvernement à l'égard des Indiens et des terres qui leur ont été réservées en vertu de l'Acte de l'ANB repose sur l'entière reconnaissance et acceptation des obligations qui découlent des traités conclus entre le peuple indien et la Couronne. Le gouvernement considère sa position actuelle comme remontant, par suite d'une évolution historique, à l'ordonnance royale de 1763 qui reconnut au peuple indien un droit aux terres. A la suite d'une décision judiciaire de 1939, la compétence du gouvernement à l'égard du peuple indien fut étendue au peuple inuit.

1 Les ventes d'objets d'art et d'artisanat, par exemple ce masque, augmentent continuellement.

2 La créativité artistique n'est qu'une des facettes de l'apport des Indiens à notre culture et à notre héritage.

This image cannot be displayed
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette
image en raison du droit d'auteur.

This image cannot be displayed
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette
image en raison du droit d'auteur.

Depuis 1968, le gouvernement aide à financer les recherches entreprises par les Indiens et les Inuit en vue de justifier des revendications fondées sur leur droit traditionnel aux terres et d'appuyer leurs droits issus de traités ou de la Loi sur les Indiens. Depuis 1970, le gouvernement fédéral a fourni \$9 millions aux groupes autochtones pour leur permettre d'effectuer des recherches sur les droits et les traités.

Un Commissaire aux revendications des Indiens a été nommé pour étudier les revendications qui lui sont présentées, pour les classer et pour proposer une sorte de règlement. Le 8 août 1973, le Ministre a annoncé l'adoption d'une nouvelle politique en matière de revendications, fondée sur l'utilisation et l'occupation traditionnelle des terres. Ce genre de revendications émane de groupes d'Indiens et d'Inuit qui n'ont jamais conclu de traités avec la Couronne ou dont les titres n'ont jamais été abolis. Le gouvernement reconnaît que ces revendications sont fondées sur la perte d'un mode de vie, et le Ministre a affirmé que tout règlement devra apporter une solution durable aux problèmes culturels, sociaux et économiques.

Durant l'année financière, le Ministère a établi le Bureau des négociations en matière de revendications pour agir au nom du gouvernement en ce qui a trait aux questions concernant les revendications indiennes et inuit. La fonction première du Bureau est de représenter le Ministre dans les négociations engagées avec les groupes autochtones en vue de régler leurs revendications foncières et les griefs connexes. Il est également chargé de la recherche fondamentale, de l'analyse de la politique et des négociations. Il doit aussi établir des lignes de conduite, ce qui suppose une liaison étroite avec le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, de même qu'avec les administrations territoriales, les associations d'autochtones et les experts - Conseils.

Le 15 novembre 1974, un accord de principe a été conclu entre le gouvernement fédéral, le gouvernement du Québec, le Grand Conseil des Cris du Québec et l'Association des Inuit du nord du Québec. En vertu de cet accord, les autochtones recevront 5,250 milles carrés de terre sous forme de réserves fédérales ou provinciales ainsi que des droits exclusifs de chasse, de piégeage et de pêche sur une superficie de 60,030 milles carrés. De plus, \$150 millions leur seront versés à titre de compensation financière et d'autres avantages. Les négociations en vue d'appliquer l'accord se poursuivent.

Le Conseil des Indiens du Yukon a continué ses recherches cette année en vue de revendications foncières dans ce territoire. Le 3 mars 1975, le Ministre a publié un document de travail sur lequel on espère que les négociations futures seront fondées. Le Conseil a, de son côté, également entrepris l'élaboration d'une proposition ou document de travail. Dans les Territoires du Nord-Ouest, la Fraternité des Indiens a reçu des subventions pour entreprendre une étude sur l'utili-

sation et l'occupation des terres, et pour formuler, de concert avec les Métis et les Indiens non inscrits des T.N.-O., des propositions d'ici 1976. Entre-temps, des entretiens officieux ont eu lieu avec des représentants du gouvernement fédéral. Les revendications foncières constituent également un aspect de l'Enquête sur le pipeline du Mackenzie que dirige M. Berger.

L'association esquimaude, Inuit Tapirisat, a reçu des fonds pour mener des études sur l'utilisation et l'occupation des terres. Une revendication devrait être prête pour présentation au gouvernement au début de la nouvelle année financière.

Des représentants du gouvernement se sont réunis pendant l'année avec le Conseil tribal nishga pour s'entretenir des revendications nishga concernant les terres situées dans la vallée de la rivière Nass en Colombie-Britannique. D'autres entretiens préliminaires ont eu lieu avec le Kitwancool à Terrace (C.-B.) au sujet de revendications foncières, d'indemnités pour les ressources utilisées et de dédommagements. Au mois de septembre 1974, le Ministre a rencontré les Indiens Haida de la Colombie-Britannique pour entamer des discussions au sujet de leurs revendications de droits indigènes.

Pareillement, un certain nombre de revendications précises concernant des opérations administratives passées ont fait l'objet de négociations. A la fin de l'année 1974, un total de 49 revendications, touchant des questions foncières ou des mesures administratives prises dans le passé par les Affaires indiennes, avaient été présentées par des bandes et des organisations indiennes de tout le pays. Sur ce nombre, 17 étaient à l'étude, 13 étaient en cours de négociation, 3 avaient été réglées et 16 n'étaient pas négociables.

En Alberta, les cinq bandes du Traité no 7 ont signé, en décembre 1974, un accord en vertu duquel elles acceptent une somme de \$250,000 en règlement de leur revendication relative aux munitions ainsi qu'une somme de \$25,000 destinée à couvrir tous les frais légaux et autres entraînés par les négociations. Un deuxième accord a été signé en vertu duquel l'allocation annuelle de \$2,000 prévue par le Traité serait administrée par un fiduciaire.

En Ontario, le Ministère a fait savoir qu'il participerait au règlement de la revendication de la bande temagami conformément à la politique du gouvernement en matière de revendications. Néanmoins, l'avocat de la bande a déclaré que, de concert avec ses clients, il tenterait d'obtenir un jugement des tribunaux sur la validité de leur revendication. Il a cependant accepté d'entamer les négociations en même temps. Dans les Maritimes, le Conseil des ministres de la Nouvelle-Écosse est en train d'examiner la revendication concernant les droits indigènes présentée par l'Union des Indiens de la Nouvelle-Écosse. Pour donner suite à une demande émanant de l'Union, le Commissaire aux revendications des Indiens a

organisé, le 20 mars 1975, une réunion entre l'Union et les ministres fédéraux de la Justice et des Affaires indiennes et du Nord, pour étudier la revendication.

La position du Ministère vis-à-vis des revendications foncières des autochtones tient également compte des droits traditionnels des Indiens non inscrits et des Métis qui, dans le passé, n'avaient pas été indemnisés pour la perte de ces droits. Ainsi, le Ministère poursuit des négociations avec le Conseil des Indiens du Yukon, qui représente des Indiens inscrits et non inscrits, au sujet de la revendication foncière des autochtones de ce territoire.

Dépenses 1974 - 1975

Dépenses de fonctionnement	En millions de \$
Affaires communautaires	115.5
Éducation	139.0
Administration*	29.1
Recherches et liaison (consultation et négociation dans le domaine des Affaires indiennes)	4.0
Promotion économique	21.4
Dépenses totales d'exploitation	309.0
Immobilisations	...
Affaires communautaires	47.3
Éducation	25.5
Administration	1.8
Promotion économiques	5.8
Dépenses totales d'immobilisations	80.4
Dépenses totales par programme	...
Affaires communautaires	162.8
Éducation	164.5
Administration	30.9
Recherches et liaison (consultation et négociation dans le domaine des Affaires indiennes)	4.0
Promotion économique	27.2
Dépenses totales pour les programmes	389.4

[*Comprend le paiement de rentes et de pensions diverses aux Indiens.]

Programmes scolaires

Cours élémentaire*

1971 - 1972

1972 - 1973

1973 - 1974

1974 - 1975

*Y compris les maternelles jusqu'à la 8e année inclusivement

Cours secondaire*

1971 - 1972

1972 - 1973

1973 - 1974

1974 - 1975

*De la 9e à la 13e année inclusivement

Cours universitaire*

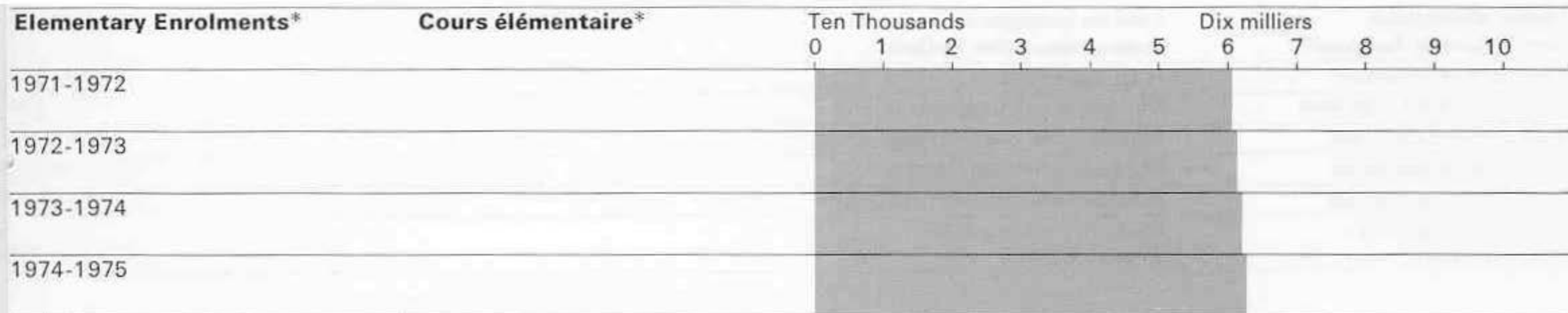
1971 - 1972

1972 - 1973

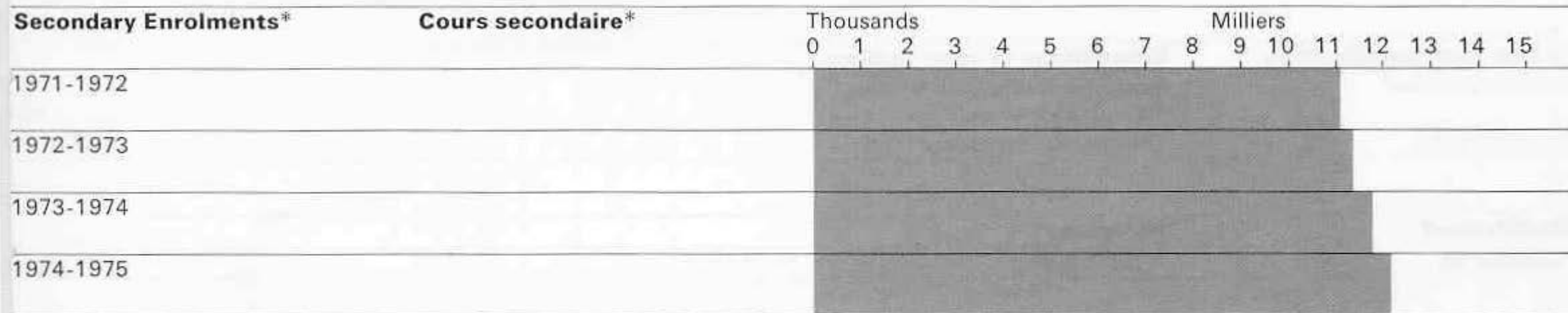
1973 - 1974

1974 - 1975

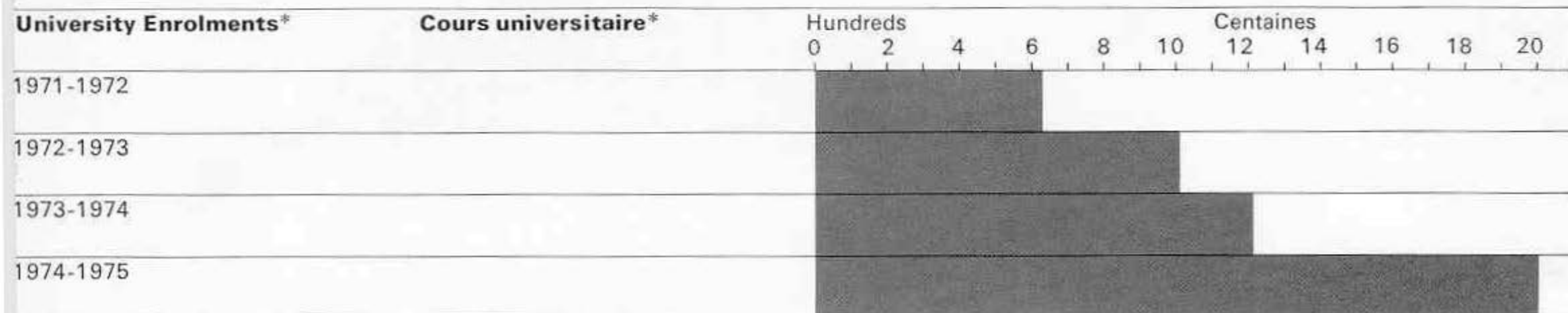
Y compris la formation des infirmières et des enseignants]



Including pre-school classes to grade 8 inclusive * Y compris les maternelles jusqu'à la 8^e année inclusivement



Grades 9 to 13 inclusive * De la 9^e à la 13^e année inclusivement



Including nurse and teacher training * Y compris la formation des infirmières et des enseignants

Promotion économique

Etat du compte de promotion économique des Indiens	...
Total disponible	\$60,000,000
Nombre de prêts approuvés	697
Montant total des prêts approuvés	19,119,171
Total des montants avancés	\$22,009,120
Remboursements pendant l'année	\$3,284,989
Montant à recouvrer au 31 mars 1975	\$33,291,283
Prêts garantis	...
Nombre	178
Total des garanties	6,878,982
Subventions et contributions	...
Nombre des subventions et des contributions approuvées	429
Total des montants approuvés	\$6,522,883
Embauche	...
Emplois créés	2,242

Programme des affaires du Nord

La beauté rude du paysage montagneux d'Arctic Bay fait ressortir la beauté et la grâce d'une mère esquimaude qui porte son enfant dans son amauti.

This image cannot be displayed
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette
image en raison du droit d'auteur.

Programme des affaires du Nord

Introduction

Dans l'ensemble, le Gouvernement veut d'abord et avant tout améliorer le niveau de vie dans le Nord et aider les Septentrionaux à réaliser leurs aspirations. La promotion économique et la protection de l'environnement du Nord sont étroitement reliées à cet objectif. En 1972, l'ancien Ministre a promulgué une Politique de mise en valeur du Nord pour les années 70, chargeant ainsi le Ministère d'assurer l'équilibre du progrès dans chacun de ces domaines.

La rubrique générale intitulée amélioration de la vie dans le Nord recouvre les sujets suivants : 1) la promotion de l'emploi et des possibilités de marché, y compris divers types de formation; 2) la mise sur pied d'une infrastructure adéquate par la construction de maisons, de routes, d'aéroports et de réseaux de communications; 3) la fourniture de services communautaires, y compris l'électricité, les services d'eau et d'égouts; 4) le règlement des revendications foncières des autochtones; 5) l'élaboration de mesures en vue de renforcer et de préserver l'identité culturelle des autochtones; 6) la mise en place de structures favorisant l'évolution politique et constitutionnelle des territoires du Nord et ce, d'une façon continue.

Avec l'aide du Comité consultatif de la mise en valeur du Nord (C.C.M.V.N.), le Ministre élabore des mesures afin d'atteindre ces objectifs. Présidé par le Sous-ministre, ce Comité étudie les aspects clefs du développement du Nord et permet l'échange d'informations entre les ministères du gouvernement fédéral, chargés de programmes dans le Nord, et les cadres supérieurs des administrations territoriales.

Au cours de l'année, la réorganisation de cet organisme de coordination de l'orientation lui a permis de renforcer ses liens avec les autres ministères qui oeuvrent dans le Nord.

L'événement le plus marquant de l'année a été sans aucun doute l'ouverture officielle, le 3 mars 1975, de l'Enquête sur le pipeline de la vallée du Mackenzie. Le Ministère a grandement collaboré aux préparatifs de cette enquête. Il a fourni des fonds à des organismes autochtones en vue de recherches relatives au pipeline projeté. Ces recherches ont pour but d'informer les agglomérations du Nord au sujet de l'Enquête et de préparer des audiences officielles et publiques. Le Ministère a aussi dressé une liste de 1,200 rapports scientifiques et techniques du gouvernement qui se rapportent à l'Enquête et affecté plusieurs de ses spécialistes au groupe chargé de l'Enquête sur le pipeline de la vallée du Mackenzie. Ce groupe doit s'occuper des aspects techniques, écologiques et socio-économiques régionaux des demandes faites par la Canadian Arctic Gas Pipeline Ltd. et la Foothills Pipelines Ltd.

1 Trois découvertes de pétrole et de gaz faites à partir d'îles artificielles dans les eaux peu profondes de la mer de Beaufort.

2 Elijah Menarik, Seemee Nookiguak et Annie Palliser préparent l'émission radiophonique hebdomadaire "Tarqravut" diffusée dans le Nord.

3 Un stagiaire inuk apprend à entretenir le système de contrôle d'un gazoduc.

This image cannot be displayed
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette
image en raison du droit d'auteur.

This image cannot be displayed
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette
image en raison du droit d'auteur.

This image cannot be displayed
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette
image en raison du droit d'auteur.

Progrès social

Les administrations des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon offrent une gamme complète de programmes sociaux. L'éducation est assurée jusqu'à la fin du niveau secondaire et des allocations, de même que des bourses, sont également offertes aux étudiants qui doivent poursuivre leurs études à l'extérieur des territoires. Les deux territoires participent au Régime d'assistance publique du Canada et ont un régime d'assurance-hospitalisation et d'assurance médicale. Un programme d'aide juridique vient de débiter dans les Territoires du Nord-Ouest et un accord permettra bientôt au Yukon de mettre sur pied un programme similaire.

Les programmes de formation professionnelle et de formation en cours d'emploi comptent parmi les initiatives les plus importantes prises par le Ministère pour promouvoir de plus en plus l'embauche des autochtones. Un programme spécial de formation en cours d'emploi a débuté en avril 1973 en vue de permettre aux autochtones d'obtenir un emploi dans la gestion intermédiaire et dans les secteurs paraprofessionnels et techniques. Jusqu'ici, 30 des 134 stagiaires qui y ont participé ont été embauchés en permanence dans les ministères fédéraux, les administrations territoriales et les entreprises privées.

Cette année, un programme, appelé Carrières dans le Nord, a été élaboré; il sera administré par la Commission de la Fonction publique en vertu d'un accord conclu avec le Ministère. Ce programme, qui doit débiter au cours de l'année financière 1975 - 1976, a pour but d'ouvrir des carrières aux autochtones dans les ministères fédéraux qui oeuvrent dans le Nord. Les programmes d'éducation et de formation doivent être améliorés en insistant le plus possible sur les talents, les intérêts et les aspirations des autochtones. Ce nouveau programme comprend une formation préalable, une formation en cours d'emploi et des cours qui débouchent sur des postes de surveillance et de gestion.

De concert avec les ministères fédéraux et des entreprises privées, les agents de coordination du placement encouragent l'embauche des autochtones du Nord. Pendant la saison d'exploration de 1974, quelque 561 Septentrionaux ont trouvé du travail dans l'industrie pétrolière. De nouveaux emplois ont été créés à la suite d'un accord conclu avec la Nanisivik Mines Ltd, en vertu duquel 60 p. 100 des 200 emplois de la mine seront occupés, en 1979, par des autochtones. En juin 1974, environ 658 Septentrionaux travaillaient à la construction de la route du Mackenzie grâce au Programme d'emploi dans le Nord et, au 31 décembre 1974, près de 1,000 autres étaient fonctionnaires.

Les emplois qui obligent les hommes à s'éloigner de leur famille affectent socialement les agglomérations autochtones. Au cours de l'année, la Gulf Oil et la Panarctic ont essayé le système de roulement afin de réduire cette inci-

dence. Environ 20 Inuit ont travaillé de cette façon au chantier de la Gulf Oil à Swimming Point et 100 à ceux de la Panarctic dans l'archipel Arctique. Au cours de l'année, on a étudié la possibilité d'étendre l'application de ce programme.

En collaboration avec les autochtones, le Ministère déploie de grands efforts dans le but de préserver et de revaloriser leur culture dans le Nord. Le gouvernement fédéral reconnaît que l'occupation traditionnelle des terres constitue un aspect essentiel de la culture autochtone. En plus de subventionner la recherche dans ce domaine, des associations autochtones du Nord reçoivent des fonds qui leur permettent des échanges de consultation avec le gouvernement fédéral en tout ce qui a trait à la mise en valeur du Nord. Des discussions constantes se poursuivent depuis que la Fraternité des Indiens du Yukon a présenté, en 1973, son mémoire de revendications foncières au gouvernement fédéral. Entre-temps, la Fraternité des Indiens des Territoires du Nord-Ouest a reçu de l'aide pour mener à bonne fin des recherches sur les revendications foncières, de même que l'association esquimaude Inuit Tapirisat du Canada. Au cours de l'année, le Ministère a signé avec Inuit Tapirisat du Canada un contrat de trois ans au montant de \$250,000 pour mener une enquête en vue de mettre au point une orthographe acceptable pour tous les Inuit. Une équipe de six commissaires esquimaux a été chargée de visiter plus de 50 agglomérations des Territoires du Nord-Ouest, du Québec septentrional et du Labrador afin de consulter les autochtones à ce sujet.

Conformément aux recommandations du Groupe de travail sur le logement des Territoires du Nord-Ouest, l'administration territoriale du Nord-Ouest assume, depuis le 1er avril 1974, la responsabilité du fonctionnement du Programme de logements de location dans le Nord. La Corporation de logements des Territoires du Nord-Ouest administre aujourd'hui ce programme au nom de l'administration territoriale. Au cours de l'année financière, 90 nouvelles maisons de trois chambres ont été mises à la disposition des Septentrionaux, ce qui a porté à 1,719 le nombre de logements construits depuis 1966. Si l'on ajoute les logements existants déjà acquis, environ 2,300 logements du programme sont occupés par des Indiens et des Esquimaux dans les Territoires du Nord-Ouest. De plus, les deux administrations territoriales travaillent à d'importants programmes d'amélioration des services communautaires, y compris les services d'eau et d'égouts.

Aide aux travaux d'infrastructure

Un des éléments très importants de la qualité de la vie dans le Nord est un réseau sûr et adéquat de télécommunications qui comprend la radio, la télévision et le téléphone. Les Télécommunications du Canadien national poursuivent l'installation de transmissions terrestres micro-ondes dans

l'ouest de l'Arctique pour remplacer les lignes terrestres, difficiles à entretenir. Bell Canada, qui dessert l'est de l'Arctique, utilise le satellite de télécommunication Anik. C'est le Comité des communications dans le Nord du C.C.M.V.N. qui coordonne les travaux d'entretien et d'amélioration de tous les modes de télécommunication dans le Nord.

Au cours de l'année, l'avant-projet de la route du Mackenzie a été presque achevé. Le projet définitif a été terminé pour la plus grande partie de la route qui couvrira 969 milles, de l'Alberta à Inuvik (T.N.-O.), ce qui permettra de l'achever rapidement en temps et lieu.

Pendant l'année, le déboisement et la construction ont été poursuivis à plusieurs endroits de la route. Une coopérative de sociétaires composée en majorité d'autochtones, la Dene Mat, a été mise sur pied afin de travailler à la route et elle a déjà exécuté plusieurs contrats qui se rapportent à la construction de cette route.

La route de Dempster, qui doit se rendre de Dawson, au Yukon, jusqu'à la route du Mackenzie près d'Inuvik, était à moitié terminée à la fin de l'année financière, ce qui représente un total de 210 milles; il reste donc 207 milles à construire. Cette route sera probablement terminée en 1978 - 1979. Les travaux ont été poursuivis sur la route Carcross-Skagway, qui passe en Colombie-Britannique, et sur la route Canol au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. La route abandonnée de Canol a été nettoyée et d'autres travaux doivent avoir lieu en 1975 - 1976.

Le transport aérien joue en rôle primordial dans le Nord et constitue, pour bon nombre d'agglomérations arctiques, leur seul lien avec le reste du monde pendant une bonne partie de l'année. Par conséquent, un bon service aérien est indispensable à la promotion économique et à l'amélioration du niveau de vie. Le programme de services aériens dans le Nord, administré par le ministère des Transports, a été approuvé cette année. Il fournira des installations aéroportuaires, des services météorologiques et des moyens de télécommunication qui assureront un service sûr à toutes les agglomérations des territoires. En collaboration avec le ministère des Transports et la Commission canadienne des transports, le Ministère mène une étude sur la politique relative au transport aérien dans le Nord afin de déterminer les besoins de cette région en matière de services aériens. Cette étude en est à la dernière étape de la consultation du public. Les recommandations devraient être émises vers la fin de l'année. Le Ministère a également étudié un nouveau programme de construction d'aéroports d'accès aux ressources.

Cette année, sept permis ont été délivrés, soit quatre pour des mines, deux pour les besoins municipaux et un pour l'aménagement hydro-électrique. La Commission d'énergie du Nord canadien a terminé la construction de sa centrale de 30 mégawatts sur le lac Aishihik, au Yukon. Elle a obtenu un permis

La route de Dempster, d'une longueur de 417 milles et qui va de Dawson (Yukon) jusqu'à la route du Mackenzie, près d'Inuvik (T.N.-O.), est maintenant à moitié terminée.

This image cannot be displayed
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette
image en raison du droit d'auteur.

This image cannot be displayed
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette
image en raison du droit d'auteur.

pour la construction d'une nouvelle centrale sur la rivière Snare, dans les Territoires du Nord-Ouest, et l'autorisation de reconstruire un déversoir régulateur sur le lac Marsh, au Yukon.

Évolution constitutionnelle et politique

L'un des objectifs du Ministère est de favoriser l'évolution des administrations territoriales, ce qui comprend le développement des compétences administratives et des ressources financières. Il s'agit de préparer les Septentrionaux à accroître leur participation à l'administration locale et à fournir directement ou à soutenir les services normalement offerts par un gouvernement provincial.

En avril 1974, le Parlement modifiait la Loi sur le Yukon par le projet de loi C-9, déposé par l'ancien Ministre, et portait ainsi de sept à douze le nombre des membres élus du Conseil. C'est lors de l'élection générale du Yukon, tenue le 18 novembre 1974, qu'un nouveau Conseil de douze membres a été élu pour un mandat de quatre ans. Depuis lors, le nombre des conseillers élus du Comité exécutif a été porté de deux à trois et l'on entend réduire à deux le nombre des membres nommés. Ces derniers, désignés par le nouveau Conseil, ont été assermentés comme membres du Comité exécutif. Ils assumeront la responsabilité des départements de l'Administration locale, de l'Éducation et de la Santé, du Bien-être et de la Réadaptation.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, les modifications adoptées par le Parlement ont permis l'établissement d'un conseil entièrement électif de quinze membres. Le nouveau Conseil, élu en mars 1975, remplaçait un organisme de quatorze membres dont dix étaient élus et quatre, nommés. Un autre amendement important à la Loi sur les Territoires du Nord-Ouest stipule que le Conseil doit élire président l'un de ses membres à la place du Commissaire. Deux conseillers élus feront partie du Comité exécutif des Territoires du Nord-Ouest.

Depuis 1970, le Ministère cède à l'administration des territoires des parcelles de terrain, situées aux alentours et dans des agglomérations. Au cours de l'année, des terrains à Carmacks, Teslin, Mayo, Beaver Creek et Destruction Bay sont passés sous le contrôle du Yukon.

La nécessité de poursuivre l'évolution politique fait l'objet d'une étude constante mais elle dépendra jusqu'à un certain point des ressources financières dont disposent les administrations territoriales. Pour les années à venir, il faut s'attendre à une augmentation des revenus des gouvernements territoriaux reliée à l'expansion prévue dans le secteur des ressources. Des fonctionnaires du Ministère ont entamé avec l'administration territoriale du Yukon des pourparlers relatifs au partage des revenus des richesses naturelles. Ce serait là un progrès considérable vers une plus grande autonomie dans le domaine fiscal.

Le barrage Aishihik, qui sera terminé en 1975, desservira quatre agglomérations du Yukon et constituera pour Whitehorse une source d'énergie supplémentaire.

This image cannot be displayed
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette
image en raison du droit d'auteur.

Le Ministère accorde aux administrations territoriales des subventions, des contributions et des prêts qui leur permettent d'assurer des services comparables à ceux offerts aux habitants des provinces. Les fonds fournis en vertu des accords financiers en vigueur se sont élevés cette année à plus de 138.5 millions de dollars. L'aide financière additionnelle consentie par ailleurs a dépassé 9.6 millions de dollars. Des détails sur ces subventions, contributions et prêts apparaissent à la page 66.

Progrès économique

Au cours de l'année, le Fonds de prêts aux petites entreprises du Ministère a consenti 61 prêts, qui se chiffrent à 1.3 million de dollars, dont 38, soit \$818,700, dans les Territoires du Nord-Ouest et 23, soit \$514,600, au Yukon. Ces fonds servent à diverses fins, par exemple la formation d'une société de taxis ou l'achat d'une auberge pour les touristes. Le Fonds aide les hommes d'affaires qui veulent établir une petite entreprise rentable mais qui ne réussissent pas à obtenir les fonds nécessaires des institutions de prêts.

Au cours de l'année, le Ministère a institué un groupe de travail formé d'hommes d'affaires du Nord afin d'étudier les problèmes que connaissent les Septentrionaux qui répondent aux appels d'offres. Le groupe de travail devrait présenter des recommandations au début de l'année financière 1975 - 1976.

Le Ministère continue à aider les Producteurs de l'Arctique canadien (P.A.C.), organisme central de commercialisation des coopératives de production d'objets d'art des Territoires du Nord-Ouest. En 1974, la Société a effectué des ventes pour plus de 2.5 millions de dollars. Les coopératives esquimaudes doivent de nouveau réinvestir les profits afin de porter à 51 p. 100 leur part des actions. De plus, des prêts et des subventions ont été fournis à la Fédération coopérative de l'Arctique canadien de même qu'à certaines coopératives. Ces dernières sont des organismes qui s'occupent de la production d'objets d'art et d'artisanat, du commerce des fourrures, de la construction, du commerce de détail; elles fournissent également des services municipaux. En 1974, leur chiffre d'affaires a dépassé 7.5 millions de dollars et ces organismes ont embauché près de 1,000 résidants locaux pour travailler à plein temps et à temps partiel. Le Fonds de prêts aux Esquimaux a été porté de 1.8 million de dollars à 3 millions en 1974 - 1975. Quelque 68 prêts totalisant 1.2 million de dollars ont été consentis; des subventions d'appoint au montant de \$300,000 ont été versées afin de satisfaire à certains besoins fondamentaux tels que la planification économique, les services d'aide et les frais de lancement.

Au cours de l'année, le Ministre a nommé deux Inuit au Conseil des arts esquimaux, organisme consultatif qui recommande les lignes de conduite à suivre et qui met sur pied des

1 Des tables de ping-pong et de billard sont installées à la mezzanine du centre récréatif en forme de dôme de Navisivik.

2 Charpentes en béton et en acier de l'usine et de l'édifice de services de la mine Navisivik, à Strathcona Sound.

This image cannot be displayed
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette
image en raison du droit d'auteur.

This image cannot be displayed
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette
image en raison du droit d'auteur.

projets pour aider les gouvernements, les coopératives et les autres organismes à promouvoir le développement systématique de l'art et de l'artisanat esquimaux.

Au cours de cette Année internationale de la Femme, le Ministère a préparé une exposition audio-visuelle, intitulée «La Femme inuit en transition». Cette exposition sur l'évolution du rôle de l'Esquimaude sera présentée au Canada et aux États-Unis. Une importante exposition rétrospective sur Pitseolak, dessinatrice de gravures de Cape Dorset, est également organisée en vue d'une tournée dans les principales galeries américaines et européennes. Une conférence interculturelle, L'Atelier des femmes de l'Arctique, a eu lieu à Toronto en juin 1974. Des représentants de chacune des agglomérations de l'Arctique ont assisté à cette conférence qui regroupait 75 nations et les comptes rendus ont été enregistrés sur bande magnétoscopique en vue de leur diffusion dans l'Arctique.

La production à la concession de plomb et de zinc de la Nanisivik Mines Limited, à l'île Baffin, doit débiter vers la fin de 1976 ou au début de 1977. Il s'agit d'un projet-pilote conçu pour créer des occasions d'emploi et fournir d'autres avantages aux Septentrionaux dans une région où les possibilités économiques sont extrêmement restreintes. Le gouvernement fédéral versera 18.3 millions de dollars, dont 10.6 millions récupérables, pour la construction de diverses installations, y compris des routes, des aéroports, un quai et l'aménagement d'un lotissement urbain. En contrepartie, le gouvernement retirera de la mine un intérêt de 18%. Ce projet rapporte déjà des dividendes. De 20 à 25 Esquimaux ont été embauchés pendant les périodes de pointe de la construction en 1974 et d'autres ont reçu une formation pour le fonctionnement et l'entretien de la machinerie lourde.

En 1974, la valeur de la production minière, pétrole et gaz exceptés, a continué de progresser dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon, où des mines de plomb, de zinc, de cadmium, d'or, de cuivre, d'argent, de nickel, de tungstène et du minerai d'amiante et de charbon étaient exploités. Cette production ne représente que 6.3 p. 100 de la production minière totale du Canada; cependant, 100 p. 100 du tungstène, 59 p. 100 du plomb, 23 p. 100 du zinc, 24 p. 100 de l'argent et 12 p. 100 de l'or sont extraits du Nord. A la fin de l'année, environ 2,600 personnes étaient à l'emploi des sociétés minières du Nord. La production minière dépassait 223 millions de dollars dans les Territoires du Nord-Ouest et 185 millions au Yukon, soit une augmentation respective de 40 p. 100 et de 23.3 p. 100 par rapport à l'année précédente.

Vers la fin de 1974, les permis et les baux délivrés en vue de l'exploration pétrolière et gazière dans les territoires totalisaient une superficie de plus de 391 millions d'acres. Cette superficie comprend les permis et les baux sur la terre ferme, dans les îles de l'Arctique et dans la zone marine du littoral de l'Arctique. Les dépenses des équipes sur place dans les terri-

Un stagiaire autochtone apprend les techniques de forage dans un puits d'exploration de pétrole et de gaz du delta du Mackenzie.

This image cannot be displayed
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette
image en raison du droit d'auteur.

toires se sont chiffrées à 240 millions de dollars, soit une diminution d'environ 10 millions par rapport à l'année précédente. Les dépenses pour l'exploration sismique, les frais généraux, la réservation de terres, les redevances et les taxes ont dépassé 303 millions de dollars, soit une augmentation de 20 millions par rapport à 1973. Même si les dépenses des forages d'exploration et des levés géophysiques ont diminué, elles dépassaient encore les dépenses similaires dans chacune des dix provinces.

Le nombre de puits forés est passé de 83 en 1973 à 60 en 1974 et la profondeur totale a diminué de 20 p. 100. Les travaux ont été exécutés surtout dans trois régions, soit le plateau Peel au Yukon, le delta du Mackenzie et la région de Tuktoyaktuk et les îles de l'Arctique. Environ 80 p. 100 des travaux de forage avaient été entrepris dans un but d'exploration et six puits de pétrole et de gaz ont été découverts. Les forages ont été poursuivis au large des côtes à partir d'îles artificielles et de plates-formes de glace.

Vers la fin de 1974, le Ministère a reçu une demande de permis pour construire des installations de captage et de raffinement de gaz naturel dans le delta du Mackenzie. Ces projets ont été présentés par Gulf Oil Canada, Imperial Oil et Shell Canada.

Protection de l'environnement

La préservation et la mise en valeur de l'environnement septentrional représentent une importante activité du Ministère. La Loi sur les eaux intérieures du Nord contrôle rigoureusement l'utilisation de l'eau pour quelque usage que ce soit. Un ensemble de règlements sur l'utilisation des terres protège l'équilibre délicat de l'environnement dans plusieurs régions du Nord; un permis particulier d'utilisation des terres est requis pour exercer toute activité qui comporte des déplacements d'hommes ou d'équipements en surface et ce, surtout dans des régions sensibles comme les îles de l'Arctique, le nord du Yukon et le delta du Mackenzie.

Au cours de l'année, des modifications ont été apportées au Règlement sur l'utilisation des terres et, vers la fin de l'année, des réunions ont été tenues avec les Conseils territoriaux, l'industrie et d'autres groupes intéressés afin de discuter des changements proposés. Ces modifications auront pour principaux effets d'étendre à d'autres régions la portée des dispositions du Règlement concernant la protection, d'améliorer le contrôle des travaux miniers et d'allouer plus de temps à la consultation des collectivités, de façon à répondre le mieux possible aux besoins des autochtones. Un certain nombre de lieux ont été choisis en vue de servir de dépotoirs pour les déchets métalliques provenant des opérations pétrolières. La reconnaissance préliminaire de ces lieux se poursuivra en 1975 - 1976.

La demande d'utilisation de terres de la Couronne pour des buts agricoles et récréatifs s'est encore accrue en 1974 - 1975. Au cours de l'année, des programmes ont été mis sur pied afin de prévenir un aménagement non planifié des terres situées au bord de l'eau et de réduire la spéculation sur les terres de la Couronne. On est en train d'effectuer des subdivisions de terrains pour la construction de chalets à louer au public près de lacs choisis dans les territoires. La première location à bail se fera en 1975.

Le 10 janvier 1975, la cession des terres de la Couronne à des fins d'exploitation agricole a cessé temporairement afin de permettre au Ministère de mettre au point, en collaboration avec les administrations territoriales, des lignes de conduite à long terme pour le développement agricole dans le Nord. Le Ministère a entrepris un vaste programme d'études des sols et du climat afin de déterminer les régions propices au développement agricole. La nouvelle ligne de conduite doit entrer en vigueur au cours de l'année financière 1977 - 1978.

Au cours de l'année, le Ministère a entrepris des études d'évaluation de l'environnement portant sur un certain nombre d'activités dont le forage sous-marin, l'exploration sur l'île Banks, l'expansion industrielle dans plusieurs agglomérations, le projet minier de Nanisivik, déjà mentionné dans le présent rapport, et la route du Mackenzie. Des évaluations globales des répercussions écologiques du réseau collecteur de gaz du delta du Mackenzie et de la route Liard ont été entreprises. En outre, le Ministère a fourni des conseils et de l'aide aux Comités consultatifs sur l'utilisation des terres et aux Commissions des eaux territoriales.

Le Programme de recherches sur l'utilisation des terres de l'Arctique (RUTA), maintenant à sa cinquième saison d'activité, a confié par marché, à des universités plusieurs études, dont des enquêtes sur la perturbation du terrain dans les îles de l'Arctique, la toxicité des déchets miniers, les répercussions des déversements de pétrole sur l'environnement terrestre et les feux en rapport avec les exigences de gestion en ce domaine. Un expert - Conseil est chargé de dresser les cartes qui indiquent la sensibilité des terrains dans les îles de l'Arctique. De plus, RUTA a confié un certain nombre de projets à d'autres organismes gouvernementaux : ainsi la réalisation d'une étude archéologique effectuée par le Musée national de l'homme, le long du tracé projeté du pipeline du Mackenzie, des études sur l'élimination des déchets des camps de construction, menées par le ministère de l'Environnement, et l'élaboration de cartes relatives à l'utilisation des terres.

Les deux Commissions des eaux territoriales ont délivré au cours de l'année sept permis et plus de 200 autorisations sans permis pour l'utilisation des eaux, soit un total de plus de 400 autorisations et de 13 permis.

Pendant la saison 1974 - 1975, le nombre des incendies de forêts est resté très bas en raison des pluies, plus abondantes

1 Au cours d'études sur les poissons d'eau douce, un chercheur prélève des échantillons de boue dans une rivière des îles de l'Arctique.

2 Margaret McLaren, ornithologue, enregistre la population d'oiseaux de l'île Prince-de-Galles.

This image cannot be displayed
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette
image en raison du droit d'auteur.

This image cannot be displayed
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette
image en raison du droit d'auteur.

qu'à l'ordinaire. Au Yukon, 93 incendies seulement ont été rapportés, ce qui représente 3,829 acres de terrain ravagé. Dans les Territoires du Nord-Ouest, 183 incendies ont fait rage et le total des acres brûlées s'est chiffré à moins de 92,000. L'année précédente, 490 incendies ont détruit 2.1 millions d'acres dans les Territoires du Nord-Ouest. On a eu recours à des avions-citernes partout au Yukon et dans le district du Mackenzie et, pour la première fois au Yukon, des garde-feu-parachutistes ont permis de contrôler plus rapidement les violents incendies.

Planification pour l'avenir

Un programme quadriennal de coordination des recherches socio-économiques et écologiques sur les pipelines projetés de la vallée du Mackenzie et du nord du Yukon a été complété. Le Programme des affaires du Nord a assuré la coordination de la recherche menée par les divers ministères fédéraux et par les administrations territoriales. Des sociologues, des économistes, des géologues, des géophysiciens, des cartographes, des biologistes, des archéologues et des spécialistes en foresterie, en gestion des eaux, en faune et en protection de l'environnement ont participé aux études se rapportant à la construction et à l'exploitation des pipelines. A la fin de l'année, près de 300 rapports et documents fondés sur les travaux de recherches avaient été publiés.

Au cours de l'année, un Groupe d'évaluation des demandes de construction du pipeline a été formé au sein du Programme des affaires du Nord afin d'entreprendre une première évaluation écologique et socio-économique de la demande de construction d'un pipeline au nord du Yukon et dans la vallée du Mackenzie. La publication du rapport, destiné aux organismes fédéraux, aux administrations territoriales et à d'autres groupes, a été autorisée par le Ministre en novembre 1974.

Le Ministère met en oeuvre un programme d'expansion régionale dans le Nord qui fonctionnera de la même façon que le ministère de l'Expansion économique régionale dans le Sud. En collaboration avec l'administration des Territoires du Nord-Ouest, un projet d'expansion régionale pour le delta du Mackenzie a débuté. L'an prochain, le Ministère travaillera avec les administrations territoriales pour mettre en oeuvre un plan à long terme d'expansion régionale et de planification afin de promouvoir l'expansion régionale dans le Nord.

Un certain nombre de travaux de recherches ont été entrepris en vue de faire ressortir divers problèmes sociaux du Nord. Parmi ces travaux, signalons des études sur l'adaptation des Septentrionaux au travail salarié en général et au travail par roulement en particulier. Les rapports entre les Inuit de Frobisher Bay et l'appareil judiciaire pénal ont fait l'objet d'une autre recherche, qui visait à analyser les relations des Inuit avec le système judiciaire et correctionnel canadien et à proposer

1 Une Esquimaude tatouée reçoit des soins médicaux d'une infirmière des Services de santé du Nord.

2 Le laboratoire de recherche de l'est de l'Arctique, à Igloolik (T.N.-O.), encouragera la recherche intégrée dans le Nord.

3 Outre les pilules et les injections, il y a d'autres façons de soulager les malades.

This image cannot be displayed
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette
image en raison du droit d'auteur.

This image cannot be displayed
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette
image en raison du droit d'auteur.

This image cannot be displayed
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette
image en raison du droit d'auteur.

des façons d'améliorer les rapports des Inuit avec les divers organismes concernés.

En plus de consulter régulièrement les associations des Septentrionaux autochtones au sujet des travaux de recherches, des spécialistes prêtent leur concours à ces associations afin de les aider à réaliser leurs propres programmes de recherches. A cet égard, une étude des problèmes auxquels les patients esquimaux ont à faire face dans les hôpitaux du Sud a été entreprise par l'Association des Inuit du nord du Québec.

Un laboratoire scientifique fonctionne depuis 1963 à Inuvik, T.N.-O., afin d'accroître les connaissances sur le Nord. Au cours de 1974 - 1975, la construction d'un laboratoire du même type a été pratiquement terminée à Igloolik, T.N.-O. La planification préliminaire d'un troisième laboratoire devant être établi à Whitehorse pour desservir la région du Yukon, a été faite et la nécessité de laboratoires additionnels à d'autres endroits a été envisagée.

Aide financière

L'aide financière accordée aux gouvernements du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest en 1974 - 1975 se répartissait comme suit :

1974 - 1975
Accords financiers	Yukon (en milliers de \$)	T.N.-O. (en milliers de \$)
Subventions de déficit d'exploitation	\$5,187	\$60,205
Subventions supplémentaires de déficit d'exploitation	...	2,000
Subventions tenant lieu d'impôt sur le revenu	5,446	8,351
Prêts d'immobilisations	11,603	32,331
Subventions d'amortissement	4,031	9,278
Total partiel	26,267	112,165
Aide financière additionnelle (en dehors des ententes)
Prêts pour le financement des caisses de prêts aux municipalités et aux autres tiers	\$2,000	\$4,000
Prêts aux résidents pour une deuxième hypothèque	100	100
Contribution - soins hospitaliers des Indiens et des Esquimaux	51	1,540
Contribution - assurance-santé pour les Indiens et les Esquimaux	95	266
Contribution versée aux Esquimaux pour l'achat de bateaux de pêche commerciale
Contribution pour logements à prix modique à louer ou à acheter	68	...
Contribution au gouvernement du Yukon pour lui permettre d'effectuer des rajustements de traitements et salaires jusqu'à concurrence de \$500 par employé	\$650	...
Contribution au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pour couvrir les frais de conception et de construction du site d'un lotissement urbain à Strathcona Sound (T.N.-O.)	...	547
Total partiel	2,964	6,453
Total	\$29,231	\$118,618

1975 - 1976
Les degrés comparables d'aide financière pour 1975 - 1976, ont été négociés par le comité des relations financières de la façon suivante :
Accords financiers	Yukon (\$000's)	T.N.-O. (\$000's)
Subventions de déficit d'exploitation	\$7,008	\$79,020
Subventions tenant d'impôt sur le revenu	6,590	10,732
Subventions d'immobilisations	11,606	30,128
Total partiel	\$25,204	\$119,880
Aide financière additionnelle (en dehors des ententes)	Yukon (\$000's)	T.N.-O. (\$000's)
Prêts pour le financement des caisses de prêts aux municipalités et aux autres tiers	\$2,900	\$4,000
Prêts aux résidents pour une deuxième hypothèque	150	20
Contribution - soins hospitaliers des Indiens et des Esquimaux	120	2,347
Contribution - assurance santé pour les Indiens et les Esquimaux	124	504
Contribution pour logements à prix modique à louer ou à acheter	193	...
Total partiel	\$3,487	\$6,871
Total	\$28,691	\$126,751

Subventions et allocations 1974 - 1975

Subventions	(milliers de \$)
Développement territorial et social	...
Culture indienne et esquimaude	24.8
Expéditions scientifiques et recherches sur le Nord	394.5
Subvention à l'Arctic Institute of North America pour le rassemblement de renseignements scientifiques sur les régions polaires	55.0
Ressources naturelles et environnement du Nord	...
Aide au Chamber of Mines	32.5
Association pour la prévention des accidents dans les mines des T.N.-O. et du Yukon	3.0
Aide à la prospection	29.8
Aide à l'exploitation minière dans le Nord	544.2
La Société de conservation Yukon	3.0
Contribution à la Canadian Society of Petroleum Geologists	10.0
Aide à l'Association des prospecteurs du Yukon	1.0
Subvention au Comité des ressources arctiques canadiennes pour une mise en valeur ordonnée des ressources septentrionales et pour assurer la protection de l'environnement	10.0
Total des subvention	1,107.8

Allocation	...
Développement territorial et social	...
Soins hospitaliers aux Indiens et aux Esquimaux (Yukon)	50.9
Soins hospitaliers aux Indiens et aux Esquimaux (T.N.-O.)	1,539.5
Assurance-maladie des Indiens et des Esquimaux (T.N.-O.)	266.3
Assurance-maladie des Indiens et des Esquimaux (Yukon)	94.9
Location ou achat de maison à prix modique (Yukon)	68.0
Associations d'autochtones - recherches sur leurs revendications	510.7
Contribution à des associations autochtones en vue de favoriser la consultation	20.2
Contribution aux Esquimaux en vue de favoriser le développement économique	188.7
Inuit Tapirisat du Canada - conférence sur l'emploi	20.0
Contribution au gouvernement du Yukon, pour permettre des ajustements de traitement	650.0
Contribution au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pour la construction d'un lotissement urbain à Strathcona Sound	547.0
Politique et planification (Nord)	...
Contributions à des groupes d'autochtones pour leur permettre d'intervenir devant la Commission d'enquête sur le pipeline du Nord	400.0
Ressources naturelles et environnement du Nord	...
Comité canadien du Programme biologique international de la conservation terrestre	40.0
Total des allocations	4,396.2
Total	\$5,504.0

Dépenses d'immobilisations par secteur 1974 - 1975

Développement territorial et social	Pourcentage du total	Répartition des dépenses d'immobilisation
Affaires territoriales	0.03	\$11,244
Recherches sociales	1.4	458,817
Total partiel	1.43	\$470,061
Politique et planification (Nord)
Routes et pistes d'atterrissage dans le Nord	90.4	\$29,115,864
Total partiel	90.4	\$29,115,864
Ressources naturelles et environnement du Nord
Eau, terres, forêts et environnement	6.1	\$1,968,632
Pétrole et minéraux	.4	139,834
Total partiel	6.5	\$2,108,466
Administration du programme	1.6	\$528,854
Total	100.0	\$32,223,245
Dépenses d'exploitation par secteur
Développement territorial et social	Pourcentage du total	Répartition des dépenses d'exploitation
Affaires territoriales	1.7	\$506,925
Développement social	8.5	2,515,530
Recherches sociales	1.7	511,316
Total partiel	11.9	\$3,533,771
Politique et planification (Nord)
Politique et planification	3.7	\$1,113,242
Enquête sur le pipeline de la vallée du Mackenzie	3.2	934,160
Routes et pistes d'atterrissage	21.6	6,399,333
Total partiel	28.5	\$8,446,735
Ressources naturelles et environnement du Nord
Eau, terres, forêts et environnement	31.6	\$9,387,081
Pétrole et minéraux	8.4	2,491,745
Programme écologique et social	3.6	1,078,052
Total partiel	43.6	\$12,956,878
Administration du programme	13.2	\$3,922,193
Compte de retraite	2.8	841,000
Total	100.0	\$29,700,577

Programme de l'administration

Programme de l'administration

Le programme de l'administration vise à orienter la politique des trois programmes de base exposés dans ce rapport et à centraliser les services consultatifs et administratifs qui leur sont assurés.

Le programme est chargé notamment de la diffusion de l'information, de la gestion financière, des relations parlementaires, de la bibliothèque ministérielle, de la publication de guides (manuels) et d'une série de services administratifs.

Au cours de l'année, la Direction des services financiers et la Direction de l'analyse et des services administratifs ont été fusionnées, par des mesures de planification, et forment maintenant la nouvelle Direction des services administratifs et financiers. Elle dispensera aux fonctionnaires supérieurs du Ministère des services consultatifs en matière de formulation, d'interprétation et d'application des lignes de conduite relatives tout autant à l'administration financière, aux conseils en gestion, à l'informatique et à la statistique qu'à la vérification interne, aux prévisions et au budget des dépenses ainsi qu'à l'analyse des programmes.

Un réseau de téléinformatique, destiné à relier tous les bureaux régionaux de Parcs Canada et l'administration centrale, a été mis au point cette année. Il permet notamment au bureau de Parcs Canada d'avoir accès à presque tous les systèmes informatisés d'Amérique du Nord, spécialisés dans la collection et l'analyse de données. Un autre important système informatisé conçu pour les Affaires du Nord, permet d'enregistrer les permis d'utilisation de terres et autres transactions foncières. Un système de comptabilité des prêts, dont relève la tenue des registres des terres offertes aux Indiens, a été institué à l'intention de la Direction des affaires indiennes et esquimaudes.

La Division de la statistique a mené, au cours de l'année, un certain nombre d'études consacrées, entre autres, aux prévisions relatives au nombre d'Indiens inscrits, à l'analyse des données établies d'après les relevés des visiteurs des parcs nationaux et à l'évaluation du système statistique scolaire mis en oeuvre au sein du Programme des Affaires indiennes et esquimaudes.

La Division des services de conseils en gestion a participé, elle, à 44 études portant notamment sur la participation des Indiens au domaine des affaires, les services consultatifs et professionnels offerts en matière d'organisation, d'information et de gestion, le marketing, les services des parcs et l'analyse de la rentabilité de projets envisagés pour les territoires.

La Direction du personnel, qui est comptable au sous-ministre, a comblé, cette année, quelque 5,534 postes, dont 2,901 d'entre eux par des personnes venues de l'extérieur de la fonction publique. Plus de 4,200 employés ont été formés dans divers domaines. Le Ministère est impliqué dans plus

de 40 conventions collectives dont cinq ont été signées au cours de l'année.

La Direction du génie et de l'architecture doit veiller sur la qualité et l'efficacité de la planification, de l'acquisition, du développement et de l'entretien de tous les biens immobiliers et autres actifs immobilisés du Ministère. Elle s'est occupée notamment des études et de la construction des principaux réseaux routiers du Nord, de l'établissement de la signalisation dans les parcs historiques et nationaux et de lignes de conduite sur les opérations afin d'améliorer les communications et de faciliter la gestion du Programme d'immobilisation à des fins scolaires pour les Indiens et les Esquimaux.

La Direction des langues officielles veille à la mise en application du bilinguisme au sein du Ministère. Commencé en 1973, l'établissement des exigences linguistiques relatives à tous les postes du Ministère s'est poursuivi cette année, à mesure que de nouveaux étaient créés. La désignation des postes bilingues se poursuit.

La Direction des services administratifs est chargée de coordonner toute question relative au logement, à la bibliothèque ministérielle, aux guides (manuels), aux services de sténographie et de dactylographie et aux dossiers. Au cours de l'année, des locaux ont été mis à la disposition des Divisions de la conservation et de l'archéologie de Parcs Canada. A Winnipeg, le Programme des Affaires indiennes et esquimaudes a pu emménager dans de nouveaux locaux et, à Halifax, le Conseil du Trésor a autorisé l'installation de certains bureaux dans un immeuble historique.

Au cours de la deuxième session de la 29e législature (du 27 février au 9 mai 1974) et d'une partie de la première session de la 30e législature, quelque 240 questions et 4 motions ont été soumises au Ministère. Il a donné suite à toutes les demandes, à l'exception de 12 d'entre elles.

Le Secrétariat du Ministère coordonne l'activité de celui-ci en ce qui a trait à la correspondance ministérielle et aux questions connexes. Au cours de l'année, le Secrétariat a répondu à près de 12,000 lettres adressées au Ministre, à ses adjoints ou à des fonctionnaires supérieurs.

Bureaux régionaux

Parcs Canada

Atlantique Édifice Royal Bank 5161, rue George

Halifax (Nouvelle-Écosse)

B3J 1M7

Québec 1141, Route de l'Église

Boîte postale 9578

Ste-Foy (Québec)

G1V 4C2

Ontario 132, 2e rue, Est

Boîte postale 1359

Cornwall (Ontario)

K6H 5V4

Prairies 114, rue Garry

Winnipeg (Manitoba)

R3C 1G1

Ouest 134, 11e Avenue, S.-E.

Calgary (Alberta)

T2G 0X5

Direction de la promotion économique Indiens-Esquimaux

Provinces de l'Ouest

Ressources minérales indiennes 112, 11e Avenue, S.-E.

Calgary (Alberta)

T2G 0X5

Affaires indiennes et esquimaudes

Territoires du Nord-Ouest

Boîte postale 2760 5124, 52e Avenue

Yellowknife (T.N.-O.)

X0E 1H0

Yukon Édifice fédéral

Whitehorse (T.Y.)

Y1A 2B5

Colombie-Britannique

Boîte postale 10061

Pacific Centre Limited 700, rue George, Ouest

Vancouver (C.-B.)

V7Y 1C1

Alberta

C.N. Tower 10004, 104e Avenue

Edmonton (Alberta)

T5J 0K1

Saskatchewan Édifice MacCallum Hill 1874, rue Scarth

Regina (Saskatchewan)

S4P 2G7

Manitoba 275, avenue Portage

Winnipeg (Manitoba)

R3B 3A3

Ontario Édifice Arthur Meighen 55, avenue St. Clair, Est

Toronto (Ontario)

M4T 2P8

Québec 1141, rue de l'Église

Boîte postale 8300

Ste-Foy (Québec)

G1V 4C7

Maritimes 77 rue Victoria

Boîte postale 160

Amherst, (Nouvelle-Écosse)

B4H 3Z3

Affaires du Nord

Territoires du Nord-Ouest

Boîte postale 1500

Yellowknife (T.N.-O.)

X0E 1H0

Yukon Édifice 200

Takhini, Whitehorse (T.Y.)

Y1A 3V1

Services techniques

Services techniques des provinces des Prairies 604 Édifice fédéral 101, 22e rue

Saskatoon, (Saskatchewan)

S7K 0E1

Territoires du Nord-Ouest

Boite postale 1583

Yellowknife (T.N.-O.)

X0E 1H0